

## **Sujet : « Agir en fonctionnaire de l'état »**

Thème : Les conduites déviantes.

- **Référence de l'arrêté du 19 décembre 2006**

« Le professeur connaît ... les textes relatifs à la sécurité des élèves et à la sureté. »

- **Présentation de la situation**

Dans l'établissement scolaire dans lequel vous exercez vos fonctions, lors d'un interours, les deux délégués de l'une de vos classes viennent vous demander conseils à propos de l'un de leurs camarades qu'ils savent s'adonner régulièrement à la consommation de drogue.

Vous demandant le secret le plus absolu, ils vous alertent néanmoins sur le danger que leur camarade court et sur l'urgence de trouver une solution.

- **Questions :**

1. Quelle est votre réaction immédiate ?
2. Quelles sont pour vous les limites de « l'écoute » des adolescents par les adultes de la communauté éducative ?
3. Pouvez vous présenter succinctement quelques exemples d'actions éducatives en direction des élèves ainsi que le rôle des acteurs qui les prennent en charge?